

Le 03 juin 2025, s'est tenu à la DAP le CSA SPIP, **L'UFAP UNSa Justice a été la seule organisation syndicale à mettre à l'ordre du jour un point de situation sur le logiciel PRISME.**

Le bureau local du SPIP57 y est intervenu en tant qu'expert lors de ce CSA.

L'équipe **PRISME** a présenté les évolutions prévues fin juin et en septembre, **un comité stratégique en juin définira les dates de livraison pour les principales avancées prévues** :

- le financement enfin acté pour refaire l'agenda
- retravailler les trames existantes dans l'éditique
- une requête de l'équipe **PRISME** sera envoyée prochainement aux agents afin qu'ils valident les alertes à garder et celles à purger (à partir de septembre les alertes pourront être supprimer manuellement).

L'UFAP UNSa Justice a ainsi pu démontrer devant cette instance que le bilan chiffré fait par l'équipe PRISME était loin d'être aussi satisfaisant qu'il voulait le faire entendre à la DAP !

Notre bureau local a pu faire un point précis au président du CSA et aux différents responsables métiers de la DAP sur toutes les difficultés majeures rencontrées par les agents de terrain et sur les dites améliorations de confort qui nous sont refusées.

Le président du CSA a ainsi demandé aux équipes métiers de lui faire un point précis de toutes les améliorations demandées par le terrain, le financement de chaque amélioration sera arbitré. Réaffirmant que les « remontés de terrain devront être prises réellement en compte afin de préparer au mieux le déploiement national ».

A la demande de L'UFAP UNSa Justice, le président du CSA a validé la mise à l'ordre du jour d'un point sur les futures avancées de PRISME pour le prochain CSA IP.

L'UFAP UNSa Justice a rappelé aux différents responsable de la DAP présent, l'investissement sans faille dont font part les agents travaillant en SPIP malgré l'anxiété permanente liée à l'utilisation du logiciel PRISME

L'UFAP UNSa Justice a rappelé à l'instance que les conditions de travail des agents doivent s'améliorer sensiblement et rapidement, que cela ne sera possible qu'avec un logiciel PRISME opérationnel !